

MAIRIE  
30440  
ST MARTIAL  
TÉL ET FAX :

04 67 81 30 82  
09 61 50 57 48

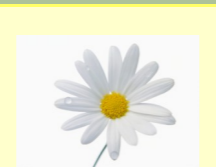


**Sommaire :**

- Extraits du  
conseil municipal  
du :

14 Avril 2016

- Informations di-  
verses



Vos articles, vos  
réflexions seront  
les bienvenus pour  
le prochain bulle-  
tin et sont à dépo-  
ser en Mairie

# Bulletin municipal

Bulletin n°7 Avril 2016



*Le 14 avril 2016, le conseil municipal a voté le budget 2015 et adopté le budget primitif pour l'année à venir.*

*Le budget 2016 est placé sous le signe de la vigilance... Vigilance dans les investissements d'abord. Après avoir mené à bien d'importants chantiers ces dernières années, avec la réalisation de la station d'épuration et le raccordement aux maisons, la commune revient cette année à un niveau de dépenses plus habituel. Moins d'investissements, cela signifie pas d'emprunt bancaire*

**Maîtriser les dépenses**

*La vigilance est également de mise pour tout ce qui a trait au fonctionnement de la commune, dans un contexte national tendu qui se traduit notamment par une baisse annoncée des dotations de l'État, même si les petites communes comme la notre sont moins impactées.*

*Pour St Martial, cela représente une perte de 8000 € cette année, ce qui conduit à une relative stagnation des recettes tandis que les dépenses connaissent une augmentation contenue.*

*Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement permet à la commune de conserver des marges de manœuvre pour continuer à investir et pour remplir chaque jour ses missions, mais aussi en matière d'équipements publics ou d'entretien du patrimoine communal.*

**Pas d'augmentation :**

*Pour 2016, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes locales, il en est de même pour les tarifs de l'eau et d'assainissement qui sont maintenus au tarif de 2015.*

*Bonne lecture à tous.*

*Françoise Juttau*

**Extraits du conseil municipal du 14 Avril 2016**

**Rapport sur les budgets 2015 (Jacques Thédenat)**

Budget de la commune:

Les chiffres importants de 2015 Section Fonctionnement		Les chiffres importants de 2015 Section Investissement	
Dépenses de fonctionnement	245 199.22 €	Dépenses d'investissement	145 968.70 €
Recettes de fonctionnement	394 491.35 €	Recettes d'investissement	75 088.68 €
Excédent de fonctionnement cumulé	149 292.13 €	Déficit	70 880.02 €

Le budget de fonctionnement fait ressortir un excédent cumulé de 149 292 € fin 2015. (165 495 fin 2014) soit un emploi de 16 203€ sur 2015.

Dans la section investissement, le déficit 2015 s'élève à 70 880 € si l'on ne décompte pas le virement prévu de 119 000 € de la section fonctionnement.

Le résultat global de 2015 fait ressortir, budget de fonctionnement et d'investissement cumulés, un excédent de 78 412 €.

Il est à noter des investissements conséquents sur 2015, en voirie pour 58 139 €, en acquisition de matériel pour 24 720 € et en aménagement village pour 8 417 €.

Budget de l'eau :

Les chiffres importants de 2015 Section Fonctionnement		Les chiffres importants de 2015 Section Investissement	
Dépenses de fonctionnement	211 384.34 €	Dépenses d'investissement	401 819.29 €
Recettes de fonctionnement	48 684.95 €	Recettes d'investissement	238 238.66 €
Excédent de fonctionnement cumulé	162 699.39 €	Déficit	163 580.63 €

Le budget global de l'eau 2015 est presque en équilibre car il fait ressortir seulement un déficit de 882 €. Ce déficit se décompose en un excédent de fonctionnement de 162 699 € (dont 57 507 de 2014) ainsi qu'un déficit d'investissement de 163 581 € (incluant le déficit de 2014 de 83 116 €).

Ce résultat pratiquement en équilibre est de bonne augure au vu des dépenses d'investissement liées à la réalisation de la dernière tranche d'assainissement du village, sans avoir recours à l'emprunt, pour un coût de 265 694 € : subventionné à hauteur de 184 649 € (autofinancement de 81 054 €)

La ligne de crédit utilisé d'un montant de 70 000€ a été entièrement remboursée sur l'exercice budgétaire.

## Présentation du budget de la commune 2016

Pour le budget 2016, l'excédent de fonctionnement de 2015 de 149 292 € n'est reporté en recettes de fonctionnement 2016 que pour la somme de 91 911 €.

Le solde 57 381 € est porté directement en affectation de résultat à la section investissement.

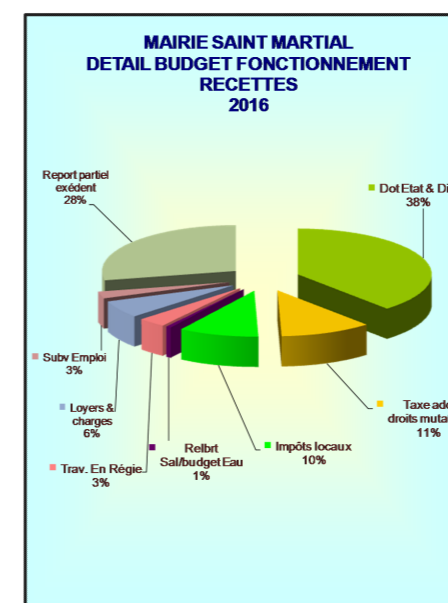
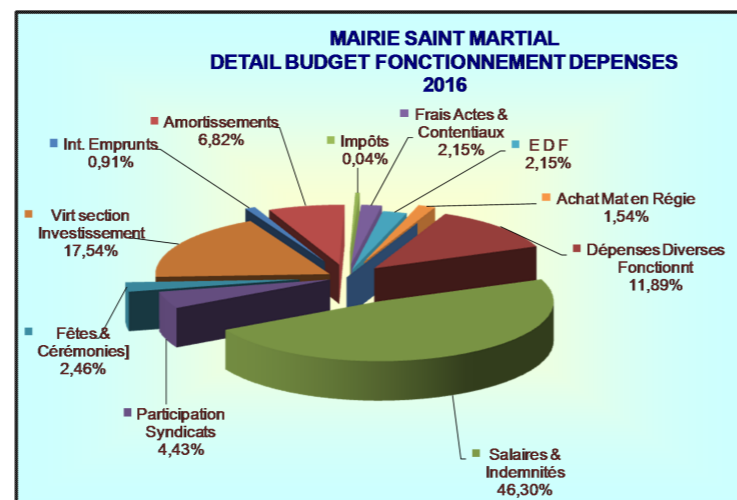
Cette affectation permet d'une part de diminuer le virement du fonctionnement à l'investissement et d'autre part de réduire fin 2016 le déficit d'investissement qui « plombe » les dépenses d'investissement.

Les dotations de l'état sont en légère diminution mais le travail en régie par les employés communaux nous permet des réalisations substantielles ( les travaux en régie sont considérés comme des recettes de fonctionnement par contre partie, des salaires et d'acquisition de matériel en fonctionnement dépenses).

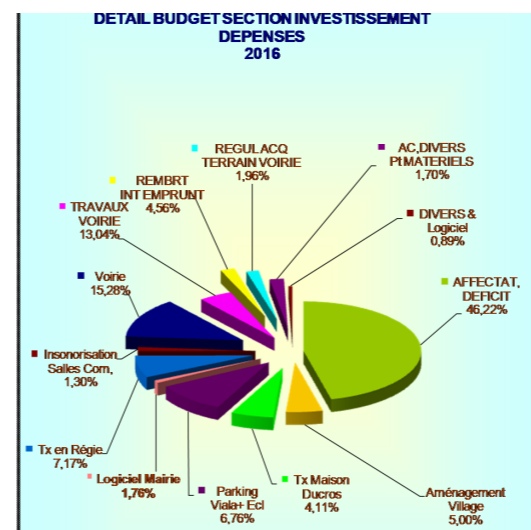
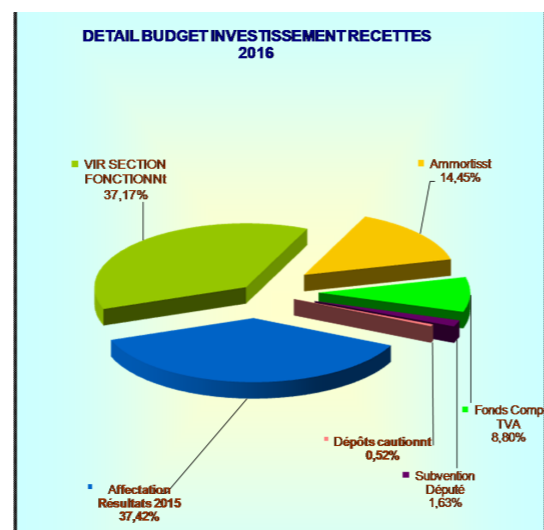
Dans un contexte difficile des dotations de l'Etat et la suppression réelle des subventions du conseil départemental du Gard, les investissements 2016 sont à la hauteur de nos attentes par :

- La finalisation de l'aménagement du parking du Viala
- La réalisation du faubourg souffrant
- La continuité de l'effort pour l'entretien et la réfection des chemins
- L'aménagement de la bibliothèque municipale.
- Sans compter d'autres actions comme des aménagements dans village.

### Graphique représentant la section dépenses et recettes de fonctionnement de la commune



### Graphiques représentant la section dépenses et recettes d'investissement de la commune



#### Résumé du budget de l'eau et de l'assainissement 2016

Sur le budget de l'eau et de l'assainissement il est prévu,

- La pose d'un filtre à Arsenic pour un montant de 50 674 € TTC sur le bassin de Malbos, financé à 60% par le Conseil général du Gard et l'agence de l'eau.
- Le solde est auto financé dans le budget de l'eau sans avoir à recouvrir à l'emprunt.

#### Budget primitif commune 2016

##### Section de fonctionnement :

Dépenses : 324 997 €  
Recettes : 324 997 €

##### Section d'investissement :

Dépenses : 153 348 €  
Recettes : 153 348 €

#### Budget Primitif de l'eau et de l'assainissement 2016 :

##### Section de fonctionnement :

Dépenses : 16 3100 €  
Recettes : 16 3100 €

##### Section investissement :

Dépenses : 29 2356 €  
Recettes : 29 2356 €

#### Prix de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide qu'il ne sera pas appliqué d'augmentation sur les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2016.

Prime fixe abonnement eau/an :	120 €
Prix du m3 :	0.60 €
Prime fixe abonnement assainissement/an :	40 ,00 €
Prix du m3 eau usée :	0.60 €

#### Taux d'imposition communaux 2016 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taux suivants :

Taxe habitation :	5.08%
Taxe foncière bâti :	9.60%
Taxe foncier non bâti :	43.68%



### Questions diverses

Alain Combes fait le compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté au SIVU au sujet de la compétence GEMAPI, (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique crée une compétence ciblée et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, et l'attribue aux communes et à leurs groupements. Aujourd'hui, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombent à tous les niveaux de collectivités. Les régions, les départements, les communes et leurs intercommunalités peuvent s'en saisir, mais aucune de ces collectivités n'en est spécifiquement responsable.

***Demain, ces travaux seront exclusivement confiés aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI FP).***

#### **Des solutions pour mieux gérer la rivière et maîtriser les inondations:**

On peut contribuer à la sécurité des populations face aux crues en redonnant un fonctionnement plus naturel à la rivière. Des solutions existent pour composer avec la nature et résoudre beaucoup d'ennuis liés à l'érosion et aux effondrements de digues. Elles apportent en sus beaucoup d'autres avantages pour la dépollution des eaux ou la recharge de nappes souterraines. Ces solutions sont déjà à l'œuvre dans de nombreux territoires autour de 3 idées clés :

- Laisser plus d'espace à la rivière,
- Ralentir les écoulements de la rivière,
- Gérer l'eau par bassin versant.

Une taxe va être mise en place.

Le produit de la taxe est réparti entre les redevables assujettis aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises dans le territoire de la commune ou de l'EPCI ayant institué le prélèvement.

### Infos

#### Site du Pont du Gard

Nous vous rappelons que vous pouvez venir en Mairie remplir un bulletin d'inscription pour recevoir une carte d'adhésion qui vous fait bénéficier de la gratuité totale d'accès au site du pont du Gard et de conditions préférentielles en billetterie pour leurs grands événements, (vous munir de votre carte grise).

#### 15ème Rallye National du Pays Viganais

Le samedi 4 Juin et Dimanche 5 Juin 2016 aura lieu le Rallye du Pays Viganais.

Les Reconnaissances ce dérouleront

le Samedi 28 Mai, dimanche 29 Mai et vendredi 3 juin 2016 de 8h00 à 18h00.

Le Rallye passera sur notre commune le Samedi 4 Juin avec la spéciale « Saint Martial - Peyregrosse » le premier tour commencera à 13h33 et le second tour à 16h34 la route sera donc fermé à partir de 12h00 et ré ouvrira au plus tard à 19h45.

### A qui appartenait maisons, mas et terres de Saint-Martial au XVI<sup>e</sup> siècle ?

Chercher à connaître ce qu'était Saint Martial à un moment précis de son histoire résume d'une formule concise l'objectif que s'était fixé l'association Val de l'Elbès en exhumant et en transcrivant un document intitulé *Compoix de la paroisse de Saint-Martial*, daté de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Ce document est, en quelque sorte, l'ancêtre du cadastre actuel et contient, dans le détail, les biens fonciers que chaque propriétaire ou tenancier de cette époque possédait sur le territoire de la paroisse (la commune n'existait pas encore). Il fixe surtout, pour chacun d'entre eux, le montant de l'impôt royal dont il devait s'acquitter.

En parcourant ce descriptif foncier, on a donc des renseignements intéressants sur :

- le profil des propriétaires (combien étaient-ils ? quels étaient les noms des familles ?),
- la répartition des habitations (où se situaient les mas et hameaux à cette époque ? combien étaient-ils ? combien de maisons existaient dans le village ?),
- la répartition des terres agricoles et leur usage (quelles étaient les cultures ? les superficies qui leur étaient consacrées ?)...

A ces questions, le travail de transcription réalisé par l'association apporte des éléments de réponse instructifs pour tous ceux qui désirent connaître le passé de leur propriété et plus largement celui de la commune. Il est enrichi par des explications sur le contexte historique et par un rapprochement des données du XVI<sup>e</sup> siècle avec celles du XXI<sup>e</sup> siècle, permettant ainsi de mesurer les évolutions que ce territoire a connues.

L'ensemble des réponses à ces questions est contenu dans un ouvrage de 180 pages qui sera présenté lors de l'inauguration prochaine des locaux de la bibliothèque communale. Il sera disponible à la vente au siège de l'association ou sur demande voir coordonnées ci-dessous (22€ + éventuellement 5,60€ frais de port).

#### **Compoix de Saint-Martial : le territoire de la paroisse au XVI<sup>e</sup> siècle.**

Édité par l'association le Val de l'Elbès pour la valorisation des patrimoines de Saint-Martial (Gard)

La parée neuve 30440 Saint-Martial

valdelelbes@gmail.com

www.valdelelbes.com

06 08 822 126



### Sortie botanique du 23 Avril organisé par Chevalets dans la ville.

La sortie "salades sauvages" suivie d'un repas fût une agréable journée, Amandine était intarissable et tous nous étions captivés. Eric était venu avec ses deux ânes et des paniers pour porter notre abondante récolte .

Pendant ce temps Pierre préparait les purées colorées d'un bon repas où chacun avait apporté ses préparations personnelles !

Le barbecue de Jacques et Eric pour la saucisse et nous étions tous ravis . De nouvelles personnes se sont jointes à nous . « Chevalet » s'agrandit !

Un grand merci à Florence Grossglauser pour ce joli petit article qui est paru dans le Cheyres info de mars dernier

**CHEYRES**  
info

## VIE DE LA COMMUNE Culte, culture, loisirs et sport



### Clin d'œil Jumelage

Lorsque les Cheyrois et les St-Martialis se rencontrent, les idées et projets fusent! Pour preuve : une rencontre fin décembre 2015 et une autre fin janvier 2016, histoire de bien terminer une année et de bien commencer l'autre!



Si mes souvenirs sont bons, c'est à la Bénichon que Bénédicte Pillois, notre photographe attitrée, lance l'idée d'une fondue sur terre cévenole! Il n'en faut pas plus à David (Grossglauser) pour embarquer chaudron, fromage et tablier! Le 28 décembre, entre le foie gras de Noël et la choucroute du Nouvel An, une cinquantaine de St-Martialis (et quelques Belges de passage) se sont retrouvés dans la salle communale pour vider les caquelons! Une occasion de plus pour entonner quelques mélodies à la cornemuse...

Un mois plus tard, nous voici de retour à Saint-Martial! Cette fois-ci, c'est une autre idée lancée à la volée qui nous y amène... Connaissez-vous un seul habitant de Saint-Martial qui ne vous ait jamais parlé de la Saint-Blaise? Cette fête mythique aux hautbois tonitrueux, costumes

chatoyants et caves accueillantes célèbre le réveil de l'ours après une longue hibernation (3 février).

En 2013, lors de notre visite avec les Castors, ma cornemuse, instrument à anches, de la famille des hautbois, me soufflait déjà l'idée à l'oreille : aller faire résonner les murs de Saint-Martial au moment de la Saint-Blaise. Ce projet s'est donc enfin réalisé les 30 et 31 janvier derniers! Au programme du samedi : quelques mélodies apéritives dans l'église, suivies de retrouvailles de passionné(e)s arrosées de biquarel (excusez l'orthographe) dans une petite cave réouverte pour l'occasion. Inutile de vous dire quel était le principal sujet de conversation...

Au programme du dimanche : les traditionnels vœux de la mairie agrémentés, cette année, d'une belle et touchante surprise de Mme le Maire...



Ce n'était plus une seule petite cornemuse mais bien une trentaine de musiciens qui nous faisaient vibrer! Fifres, tambours, percussions en tous genres et bien sûr les hautbois! Eux aussi nostalgiques, ils s'étaient précipités pour revivre quelques instants au rythme de la Saint-Blaise! Souvenirs, sourires, émotion, chaleur, accueil, partage... merci les Saint-Martialis.

*Florence Grossglauser*

